

# Conseil d'école du mardi 07 novembre 2023

## Ecole maternelle Larrey

### Procès verbal

#### Sont présents :

Mr Avena Christophé, adjoint au Maire de Dijon,  
Délégué Départemental de l'Education Nationale, M. TRUAISH,  
Les représentants des parents d'élèves Mesdames Sonia MONTUELLE, Coralie CUVELIER, Lydie GAILLARDIN, Marlène DE LUCA, Solène NEGRERIE et Monsieur Fabio FALZONE ;  
Madame BRULLEZ, directrice accueil collectif pour mineurs.  
L'équipe enseignante Mesdames Sophie BENETTI, Ophélie VINCENT, Véronique GIEN et Magalie GIBERT, directrice.

#### Sont excusés :

Mme Notebaert Céline, Inspectrice de Education Nationale  
M. Péchinot Sylvain, enseignant

La réunion commence à 17h38.

### 1. INSTALLATION DU CE

- Tour de table
- Lecture du règlement intérieur du Conseil d'école.

### 2. RENTRÉE SCOLAIRE 2023

L'effectif de l'école est de 126 enfants pour 5 classes. (Pour rappel le seuil de fermeture étant à 120 élèves).

Les effectifs sont actuellement répartis ainsi :

- 26 enfants : 18 PS et 8 MS classe de M. PECHINOT
- 24 enfants : 14 PS et 10 MS, classe de Mmes GIEN et ROY
- 26 enfants : 17 PS et 9 MS classe de Mmes GIBERT et LAGRANGE
- 25 enfants : 15 MS et 10 GS classe de Mme BENETTI
- 25 enfants : 25 GS Classe de Mmes VINCENT et CLERGET

2 élèves en situation de handicap sont accueillis dans la classe de GS de Madame Vincent et Clerget et dans la classe de PS/MS de Madame Gien et Roy. Ces élèves bénéficient de l'aide d'une AESH. Il s'agit de Mme Sylvie BOBILLIER – MONNOT.

Trop tôt pour faire des prévisions pour l'année scolaire prochaine 2024/2025.

Néanmoins la construction prochaine de bâtiments d'habitation dans le quartier nous interroge. En effet, 220 logements devraient être construits et 41 d'entre eux (de T2 à T4) seront livrés au 4ème trimestre 2024 soit octobre 2024. Il se pourrait que nos effectifs en subissent les conséquences en termes de « nombre d'enfants par classe » (classes surchargées) ou au nombre d'enfants à mettre à la sieste sachant que nous avons une capacité de 92 couchages maximum.

### 3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE

Une seule liste constituée et présentée aux élections pour l'année scolaire 2023/2024.

Nombre de parents électeurs : **230**

Nombre de votants : **151**

Soit un taux de participation de **65,65%** (supérieur au taux de l'année précédente qui était de **64.73%**)

Nombre de bulletins blancs ou nuls : **31**

Les parents inscrits sur la liste sont élus avec **120 voix**.

## 4. LE PROJET D'ÉCOLE

### Le projet d'école 2020/2023 :

Les 3 axes ont été fixés par le ministère :

**AXE 1 - priorité départementale** : « *apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux* »

→ pour l'école : « **améliorer l'investissement des élèves dans l'apprentissage des fondamentaux** »

**AXE 2 - priorité départementale** : « *garantir le bien être, conforter une école bienveillante et exigeante* »

→ pour l'école : « **renforcer les liens avec les familles** »

**AXE 3 - priorité départementale** : « *prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive* ».

→ pour l'école : « **améliorer et valoriser les relations et les échanges entre élèves ou entre groupes d'élèves** »

## 5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Règlement Intérieur a été adressé à l'ensemble des membres du CE par mail. Il doit être « voté ». Il est remis à l'ensemble de l'assemblée pour une éventuelle lecture.

L'ensemble de l'équipe pédagogique a toiletté (remis au goût du jour le règlement intérieur de l'EM Larrey). Donc ont été modifiés/rajoutés les points suivants : l'interdiction de l'usage du téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement – lors des entrées et des sorties au niveau du « grand portail » les adultes ne doivent pas s'attarder dans l'enceinte de l'établissement (ni sur le chemin et ni dans la cour) – L'accès aux jeux de cour sur les temps « des entrées et des sorties » n'est pas autorisé.

Ce présent règlement intérieur est soumis au vote de l'assemblée (11 votants) et est voté à l'unanimité.

Il sera affiché dans le hall d'entrée de l'école et sera envoyé par mail aux familles. Un accusé de réception sera déposé dans les cahiers de liaison des enfants.

## 6. LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

La coopérative scolaire intervient en complément des moyens financiers mis à disposition de l'école par la Ville de Dijon, pour assurer les petites dépenses liées aux projets des classes, ainsi que le financement de certaines activités exceptionnelles (voyages par exemple).

Les ressources principales sont :

- La participation volontaire des familles
- Les bénéfices réalisés sur les ventes de photos de classe et photos de carnaval
- La fête de l'école,

Le solde est à ce jour de 2 585,44 €.

Les dépenses depuis la rentrée concernent l'assurance de la coopérative 357,99 €, des achats pour les classes pour un montant de 529,21 €, la Sacem 135,59 €.

La participation des familles avec les dons s'élève actuellement à 1037 €.

**Nous remercions l'ensemble des familles de leur généreuse participation.**

Pour mémoire, la Ville de Dijon a mis à disposition de l'école pour l'année 2023 :

- Pour l'achat de fournitures : papier, crayons, colle, peintures, livres, jeux, matériel de motricité

- Pour l'achat de fournitures : papier, crayons, colle, peintures, livres, jeux, matériel de motricité ... : 4875, 00 € soient 39,00 € par enfant (2023/2024 : 125 enfants).
- L'école bénéficie également de budgets pour les abonnements, les timbres postaux, produits pharmaceutiques et des cartes PASS pour les transports DIVIA.

## 7. PROJETS d'activités à caractère exceptionnel

- Décloisonnement grande section

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 15h00, les élèves de grande section sont pris en charge par les enseignants des autres classes pour des activités pédagogiques de remédiation, de consolidation ou d'entraînement.

Les axes et compétences sont définis au préalable par les enseignantes concernées par les niveaux de classe.

- Activités à la piscine

Les élèves des classes de GS iront à la piscine de Fontaine d'Ouche.

-Pour la classe de Madame Vincent du 08/01/2024 au 12/04/2024 (stage filé), le jeudi matin de 9h00/9h40,

-Pour la classe de Madame Benetti (stage massé) du 21/05 au 07/06/2024, tous les jours de la semaine de 10h20 à 11h00.

- Spectacle Compagnie MELAMPO

La compagnie a présenté à l'ensemble des élèves de l'Ecole le spectacle intitulé « Les forces Rondes » en avant-première et gratuitement. Nous les en remercions de nouveau. Les enfants ont été captivés par cette représentation.

- Spectacle de Noël, fêtes de Noël et de Carnaval

**Marché de Noël** : vendredi 08 décembre 2023 de 16h05 à 18h00.

**Spectacle de Noël** : mardi 12 décembre 2023 matin

**Goûter de Noël** : mercredi 13 décembre 2023 matin

**Goûter de Carnaval** : mercredi 14 février 2024 matin

**Photographies de classe** : mercredi 10 avril 2024 matin

**Fête de l'école** : jour à définir

Pour les goûters de Noël et de Carnaval, les parents ne sont pas présents. Ils sont invités à fournir le goûter.

Pour la fête de l'école, Madame GIBERT invitera les parents à une réunion de préparation en janvier.

- Sorties (prévues ou réalisées)

**- Classe de PS-MS - GIEN véronique et ROY Loïse**

- Sortie au restaurant pendant la semaine du goût faite au mois d'octobre
- Sortie à la Combe Persil avec Latitude 21 prévue en novembre
- Sortie Bibliothèque le vendredi 10 novembre

**- Classe de MS-GS-BENETTI Sophie**

- Latitude 21 - Éveil et Nature – Combe Persil
- Bibliothèque (3 sorties à la bibliothèque dans l'année)
- École du dehors

**- Classe de PS-MS – GIBERT Magalie :**

- Latitude 21 – Éveil nature (automne et le chant des oiseaux)
- École du dehors - classe banalisée le mercredi matin.
- Bibliothèque

## Classe de GS – VINCENT Ophélie et CLERGET Camille

- Bibliothèque

Pour ces sorties (comme pour d'autres activités ayant lieu dans les classes : ateliers cuisine, activités de motricité nécessitant un encadrement renforcé...), les parents volontaires sont sollicités pour aider à l'encadrement des élèves.

Pour les sorties sur le territoire du Grand Dijon, la ville prend les transports DIVIA en charge en fournissant des « Pass » à l'école.

## Autres PROJETS

- Les Ambassadeurs du Tri

Dans le cadre de la politique municipale et des enjeux climatiques, écologiques actuels, la mairie de Dijon a le souci d'équiper ses écoles avec du matériel de tri sélectif adapté aux usages.

L'objectif étant de déployer des contenants de tri pour les déchets recyclables dans l'enceinte de l'école.

Pour ce faire, des ambassadeurs du tri viendront à l'école Maternelle Larrey afin de proposer des actions de sensibilisation à destination des élèves par le biais d'ateliers.

- Tandems Solidaires

La Dsden 21 ainsi qu'un parent d'élève nous ont sensibilisés sur le dispositif « Les tandems Solidaires ». Celui-ci permet aux élèves de participer à un projet d'éducation à la citoyenneté mondiale durant une année scolaire. Ce projet est construit par un binôme constitué d'une équipe éducative (EM Larrey) et d'une association qui œuvre dans un des domaines suivants : éducation à la citoyenneté mondiale, coopération et/ou solidarité internationale, développement durable. Grâce à ce dispositif, un soutien technique ou financier est apporté au binôme pour définir, mettre en place et valoriser les actions menées avec les élèves.

Nous collaborerons avec l'association dijonnaise **Euphorbe en Illabakan** qui a pour objet de soutenir moralement et financièrement **Euphorbe en Développement**, ONG locale qui a été créée en vue de venir en aide au village touarègue d'INWAGHEUR au Niger.

Les classes de GS (Mme Vincent), GS/MS (Mme Benetti) et PS/MS (Mme Gibert) se sont donc engagées sur le dispositif.

- Projet « journée à la neige »

L'ensemble de l'équipe enseignante étudie la possibilité de proposer à leurs élèves respectifs une journée à la neige.

Si le projet aboutit, nous aurons besoin de subventions ou d'aides financières. La Mairie sera sollicitée pour une subvention mais cela ne sera certainement pas suffisant. Aussi, l'équipe enseignante sollicite les RPE afin de proposer des actions dans le but de financer cette sortie.

- La labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable)

Un appel aux parents sera réalisé en vue de la création d'un comité de pilotage. Celui-ci doit être constitué de parents d'élèves, d'enseignantes sensibles au projet, de la directrice et d'une représentante du périscolaire.

L'objectif étant de définir un ou des projets visant à sensibiliser voire mobiliser les enfants sur le respect et la protection de l'environnement.

Le comité de pilotage devrait se rencontrer deux fois dans l'année, a minima.

## 8.1- POINT SÉCURITÉ

PPMS (plan de prévention et mise en sûreté) : Il est rappelé qu'en cas de mise en place du PPMS **que LES BONS RÉFLEXES SONT LES SUIVANTS :**

- **N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au-devant du danger.**
- ⑩ **Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités**  
 FREQUENCE France Inter : .....95.9 FM  
 FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet : .....98.3 FM
- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.**
- ⑩ **Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans l'école. Les enseignantes connaissent les consignes à observer.**
- ⑩ **Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser. Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).**

**Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le vendredi 29 septembre 2023 matin.** Un 2<sup>nd</sup> exercice sera réalisé durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2024.

**Un exercice PPMS « attentat/intrusion » (confinement) a été organisé le vendredi 06 octobre 2023 matin.** Un 2<sup>nd</sup> exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé avant les congés de février 2024.

**Plan VIGIPIRATE** – Suite à l'attentat terroriste qui a eu lieu le 13/10/2023, la première ministre a décidé d'élever la posture VIGIPIRATE au niveau « Urgence Attentat », soit maximale sur l'ensemble du territoire.

## 8.2 - POINT SANTE

Six PAI sont mis en place, deux pour allergie alimentaire, et 4 pour des problèmes d'asthme. Un bilan de santé par le service de Protection maternelle et infantile (PMI) sera effectué pour les enfants nés entre le 1er juin 2019 et le 30 juin 2020. Un dépistage visuel sera également réalisé prochainement par la PMI pour les enfants de PS.

## 8.3- TRAVAUX

### **Petits travaux :**

- Les petits travaux d'entretien sont globalement assurés assez rapidement.
- Certains travaux comme le débouchage de la colonne d'évacuation de la cour, les différents aménagements de classes toujours pas réalisés.
- M. Avena demande à Mme Gibert de lui transmettre ses demandes par mail.

### **TRAVAUX de réhabilitation du groupe scolaire Larrey :**

Monsieur le Maire de Dijon a annoncé la reconstruction des écoles comportant encore des bâtiments préfabriqués (dont l'école maternelle Larrey) avant la fin du mandat en cours. Nous savons que cela pourrait débuter fin 2023.

Une première réunion de concertation s'est déroulée le mardi 17 octobre 2023. L'objectif étant d'identifier les besoins de l'école afin de permettre la réalisation du cahier des charges.

Hormis le fait que de nombreuses demandes ont été faites, Mme Gibert a demandé s'il était possible de penser à un éventuel changement de nom du groupe scolaire Larrey. Cette possibilité devrait être étudiée et vérifiée par les services de la Mairie de Dijon.

Intervention de Mr Falzone : demande d'informations auprès de M. Avena, concernant la lettre reçue de Monsieur le Maire concernant la reconstruction de l'école maternelle.

## 9. Les temps d'accueils PERISCOLAIRE

Nous avons mis en place un protocole de fonctionnement périscolaire/Ecole que nous nous efforçons de respecter. Globalement, l'équipe du périscolaire ainsi que l'équipe enseignante travaillent ensemble dans l'intérêt des enfants. L'équipe des animateurs est investie, bienveillante et propose de belles activités aux enfants.

Prise de parole de Mme GIBERT :

- Restauration scolaire plus de 90 enfants le fréquentent. Deux services.
- TAP : la fréquentation s'élève à 60 enfants. L'encadrement est assuré par les agents d'animation et les ATSEM.
- Environ 20 enfants au périscolaire le matin et 20 le soir.
- Environ une dizaine d'enfants fréquentent le centre extra-scolaire le mercredi après-midi.
- Nombre de poste au complet cette année matin : 2, le midi : 6 à 7 et le soir : 3
- Mme Brullez explique son souhait de mettre en place une rencontre avec les parents et créer du lien.

Divers projets seront mis en place cette année dont les objectifs s'articulent autour du projet pédagogique. Les trois axes sont les suivants : S'enrichir par les cultures, Se sentir bien soi-même et avec les autres et Devenir un citoyen responsable et autonome.

**Exemples d'activités proposées :** « Les petits écolos » par Jasma, Activités manuelles autour de la nature, « Je découvre la Bourgogne » en ateliers cuisine par Maëlle, projet lecture comprenant des sorties bibliothèque avec Christiane, « Mon péri mon bien-être » avec expression corporelle et jeux doux en musique par Jasma.

## 10. Questions diverses

Aucune question n'a été transmise par les représentants d'élèves.

Quelques dates à retenir :

- Les prochains conseils d'école : Jeudi 14 mars 2024 et le Lundi 10 juin 2024.

La séance est clôturée à 19h07.

La Directrice,  
Magalie GIBERT

La secrétaire : Madame DE LUCA

